

fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

Rapport d'activité 2021

TABLE DES MATIERES

Rapport du Président du Conseil de fondation

Rapport de la Directrice générale

Conseil de fondation – composition au 31 décembre 2021

Organe de révision, vérificateur des comptes

Collège de direction au 31 décembre 2021

Commission du personnel au 31 décembre 2021

Organigramme général au 31 décembre 2021

Ressources humaines, état au 31 décembre 2021

- Effectif au 31 décembre 2021
- Effectif par fonction principale
- Age moyen du personnel

Rapports pédagogiques concernant :

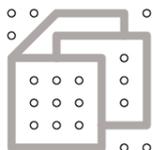
- Le Secteur Petite enfance
- La Maison des Enfants
- La Maison des Apprentis
- L'Accueil d'Urgences
- La Maison des Jeunes
- Le Secteur de formation

Politique de développement durable au sein de la Fondation

Rapport financier 2021 :

- Contexte
- Journées de présence 2021
- Bilan au 31 décembre 2021
- Comptes de pertes et profits 2021
- Dons

Rapport de l'organe de révision



fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Au niveau de la gouvernance de la Fondation, l'année 2021 a été le cadre d'importants changements. En effet, les travaux entrepris en 2020 en vue de la modification des statuts de la Fondation ont abouti. Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a accepté de se voir retirer sa prérogative de nommer quatre des huit membres du Conseil de Fondation ainsi que de nommer la présidente ou le président. Le Conseil d'Etat avait d'ores et déjà accepté pour sa part de renoncer à nommer les quatre autres membres ainsi que la vice-présidente ou le vice-président.

Les nouveaux statuts ont ainsi été approuvés par le Conseil de Fondation le 29 avril et ont ensuite été ratifiés par l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) le 10 juin.

Dorénavant, comme c'est l'usage dans les autres institutions du même type que la nôtre, le Conseil de Fondation se constitue lui-même par cooptation.

C'est ainsi que le soussigné a été nommé président du Conseil de Fondation, la vice-présidence ayant été confiée à Mme Monique Erard.

D'autres changements ont été enregistrés au sein du Conseil de fondation. En effet, Mme Caroline Straubhaar ainsi que MM. Alexandre Houlmann et André Simon-Vermot ont démissionné de leur poste dans le courant de l'année 2021. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés pour leur engagement sans faille au service de la Fondation durant toutes ces années.

Pour les remplacer, le Conseil de Fondation a nommé trois nouvelles et nouveaux membres, à savoir Mme Sabine Radicchi-Huguenin ainsi que MM. Delio Musitelli et André Duvillard.

Au 31 décembre 2021, le Conseil de Fondation était dès lors composé de six personnes. Le Conseil de Fondation s'attellera à la tâche de pourvoir les deux postes encore vacants.

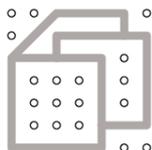
Notons que le Conseil de Fondation s'est réuni pour siéger en séances ordinaires à onze reprises durant cette année.

Les autres faits marquants pour notre Fondation durant l'année écoulée sont tous évoqués dans les différents rapports qui suivent.

Je terminerai par les inévitables, mais ô combien nécessaires et sincères chaleureux remerciements à toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour que notre institution continue d'avancer en apportant le meilleur d'eux-mêmes aux jeunes gens qui nous sont confiés. Ces remerciements vont au collège de direction, à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de tous les secteurs de la Fondation, ainsi qu'aux membres du Conseil de Fondation.

Cyril Pipoz

Président du Conseil de Fondation



fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GENERALE

Un œil dans le rétroviseur pour considérer 2021 et souligner ses aspects saillants : exercice complexe quant à sa distinction de l'année précédente, toutes deux ayant été marquées par la crise sanitaire, désormais installée en 2021 mais avec son lot d'incertitudes et insécurité tout de même.

Institution multi-sites, la fondation a poursuivi la gestion de la crise sanitaire en tentant de prendre en compte les spécificités de chaque lieu d'accueil et d'accompagnement qui la constituent, en fonction de la population accueillie et des professionnels y travaillant. Force est de constater que malgré le souci de maintenir une cohérence globale en phase avec les consignes sanitaires qui se sont succédées, parfois à un rythme soutenu, frustrations et insatisfactions ont émaillé l'année, du côté des plus âgés des résident-e-s comme des professionnel-le-s engagé-e-s aux côtés des mineurs que nous accompagnons.

L'institution est une « micro-société » en soi, au sein de laquelle se côtoient de nombreuses personnes, engagées professionnellement mais également touchées à titre personnel par la situation sociétale générée par la crise sanitaire. Il n'a pas été toujours aisé de mettre tout le monde au diapason, la direction étant interpellée très régulièrement sur la logique, cohérence ou encore efficacités des consignes. Des tensions interpersonnelles ont émergé, la crainte latente de la contagion pour certain-e-s d'entre nous, le prix fort à payer pour d'autres ont alimenté le débat.

Cette période troublée et inédite pour les générations concernées a également vu émerger de belles choses, des mouvements de soutien et de solidarité, d'encouragement à prendre soin de soi et de l'autre.

Au printemps, la Maison d'enfants vivait un événement traumatique lié à un départ d'incendie, resté heureusement sans conséquences physiques pour les résident-e-s. Cet événement bousculant et perturbant a généré des angoisses importantes parmi les jeunes et leurs parents, relativement à la sécurité du lieu de vie.

L'embellie sanitaire marquée par l'arrivée de l'été, où chacun-e s'est efforcé-e de se ressourcer a permis d'aborder le retour de l'automne et la période hivernale avec un peu d'allant. Sur la durée toutefois, les absences continuelles de l'un-e ou l'autre collègue, en quarantaine cas contact ou malade et en isolement ainsi que la fatigue résiduelle, la charge mentale mais également la difficulté d'organiser des moments de rencontre et de convivialité partagée en raison du cadre sanitaire en vigueur ont malmené chacun-e, individuellement ainsi que comme membre du collectif institutionnel.

La place occupée, mentalement et en terme de charge de travail, par la gestion de la situation sanitaire a teinté la disponibilité et l'énergie disponibles de l'équipe d'encadrement pour penser l'avenir, en parallèle de la recherche de réponses concrètes aux injonctions de réduction de places d'accueil en internat. Une collaboration intense et de qualité s'est instaurée entre la direction et l'Office de Protection de l'Enfant par son chef d'office afin de travailler à la projection et à la coordination de la réduction de places dans la petite enfance comme dans le secteur des adolescent-e-s et jeunes adultes.

La Maison des Jeunes de la fondation, dont la fermeture était initialement prévue pour le 30 juin 2021 a été l'objet de réflexions importantes du fait du ré-échelonnement souhaité par l'Etat de Neuchâtel au terme du bilan du Dispositif de soutien et protection de l'enfant et de la jeunesse (DSPEJ) réalisé par le Centre Interfacultaire des Droits de l'Enfant (CIDE) de l'Université de Genève (UNIGE). Cette structure d'accueil a finalement fermé ses portes à fin décembre.

Fort heureusement et à la faveur d'une gestion anticipant certains mouvements de personnel à venir mais également en fonction du développement de nouveaux projets envisagés avec d'autres mandants que le Canton, des solutions de reclassement ont pu être proposées à la grande majorité du personnel engagé sur ce site.

La fondation poursuit la mutation de son expression en terme de prestations proposées à la population neuchâteloise, essentiellement liée à la feuille de route. Nous avons besoin de nous assurer que les projets d'accompagnements individuels de chacun-e des mineur-e-s qui nous sont confié-e-s puissent être respectés, ce qui implique l'investigation de toutes les voies alternatives à l'accueil en internat au sein de la fondation comme le maintien d'une telle mesure, lorsqu'elle fait sens en fonction de la situation du jeune et de sa famille, de leur histoire, du vécu partagé avec les professionnel-le-s.

Nous souhaitons, dans ce cadre, réfléchir à augmenter encore la modularité de l'enveloppe architecturale de la fondation afin de pouvoir à l'avenir nous adapter avec une plus grande réactivité à l'évolution des prestations qui nous seront confiées ou que nous serons à même de développer. Des travaux conséquents sont envisagés avec une concrétisation escomptée à fin 2023/début 2024.

Nous avons perçu et indiqué que les situations des enfants et jeunes que nous accueillons deviennent de plus en plus complexes et intenses en terme de déploiement de compétences et besoins d'accompagnement.

La formation continue est dès lors vivement soutenue par la fondation lorsque des projets individuels des employé-e-s émergent mais également par le biais de la formation continue interne. Ainsi, en 2021, deux sessions de deux jours ont été organisées avec l'Association ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention – Abus Sexuels); des représentant-e-s de chaque groupe de vie et secteur d'accompagnement de la fondation y ont participé en compagnie de professionnel-le-s du réseau neuchâtelois d'accompagnement à la jeunesse à qui nous avons ouvert la possibilité de participer. Cette première impulsion, visant à doter la fondation d'une plateforme ressource de compétences dans le type de situations concernées, méritera d'être nourrie dans la durée.

Nous regrettons par contre de n'avoir pu reprendre encore le cursus de formation continue interne en Pédagogie du Lien Développementale (PLD), persuadés qu'une institution dont les dimensions et le périmètre de prestations se sont rapidement et significativement agrandis doit pouvoir travailler à une vision et un langage communs du bien-être des pensionnaires et de leur famille, comme du type d'accompagnement à développer à leur intention. Cet objectif demeure et nous escomptons pouvoir le mettre en œuvre dès 2022, afin de mettre au travail l'identité de la fondation dans son expression institutionnelle pédagogique.

L'accueil d'enfants aux besoins très spécifiques a amené les équipes éducatives et de direction pédagogique à se réinventer de manière extrêmement importante, à faire plusieurs « pas de côté » pour tenter de répondre aussi bien que possible et au plus près des besoins des un-e-s, individuellement, tout en prenant en compte le collectif. Ces situations ont nécessité une collaboration accrue et là aussi plus créative qu'auparavant avec d'autres professionnel-le-s du réseau d'accompagnement de la jeunesse. Nous sommes reconnaissants de cet engagement difficile mais sans faille des équipes concernées comme de l'ensemble du personnel de la maison car l'adaptation de notre accompagnement a également impacté le quotidien de chacun-e, enfants, jeunes et professionnel-le-s.

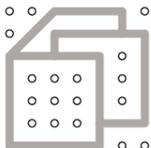
En parallèle et depuis une année environ, nous avons constaté une présence quasi-continue (y compris week-ends et périodes) de pensionnaires au sein de la fondation, ceux-ci ne bénéficiant pas de relais familiaux suffisamment présents, étayant voire sécurisants pour pouvoir s'absenter, même momentanément, de leur lieu de vie principal. La recherche de solutions pour offrir, hors du quotidien partagé avec le collectif, des moments d'accueil individuel pour ces enfants devra être menée. Il est toutefois là aussi indispensable de considérer en priorité les besoins de l'enfant, l'organisation de type familial de la fondation ayant pour corollaire que beaucoup de nos pensionnaires expérimentent, vivent et considèrent l'institution comme « la maison ».

En lien avec cette même problématique, l'aspect du développement de visites accompagnées devra pouvoir être assuré et reconnu, tout en maintenant voire renforçant les ressources humaines allouées au travail avec les familles, réalisé par l'équipe d'intervenantes familiales à satisfaction des professionnel-le-s de la fondation comme du réseau de partenaires.

En conclusion de nos propos, nous tenons à remercier nos différents partenaires et les professionnel-le-s du réseau qui, très bousculés également par cette seconde année de pandémie, nous ont néanmoins soutenus, chacune et chacun dans son domaine de compétences.

Nous réitérons également ici notre vive et sincère reconnaissance à l'égard de toutes les personnes qui œuvrent au sein de la fondation ou qui la soutiennent, pour leur engagement indéfectible dans l'accomplissement de la mission confiée au bénéfice d'une population mineure précarisée et pour leur soutien à la préservation des intérêts de la fondation.

Anne-Sylvie Sauser
Directrice générale



fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

CONSEIL DE FONDATION – COMPOSITION AU 31 DECEMBRE 2021

Président :	M. C. Pipoz
Vice-présidente :	Mme M. Erard
Membres :	Mme S. Diaz
	Mme. S. Radicchi-Huguenin
	M. D. Musitelli
	M. A. Duvillard

ORGANE DE REVISION, VERIFICATEUR DES COMPTES

Fiduciaire Müller, Christe & Associés SA, Neuchâtel

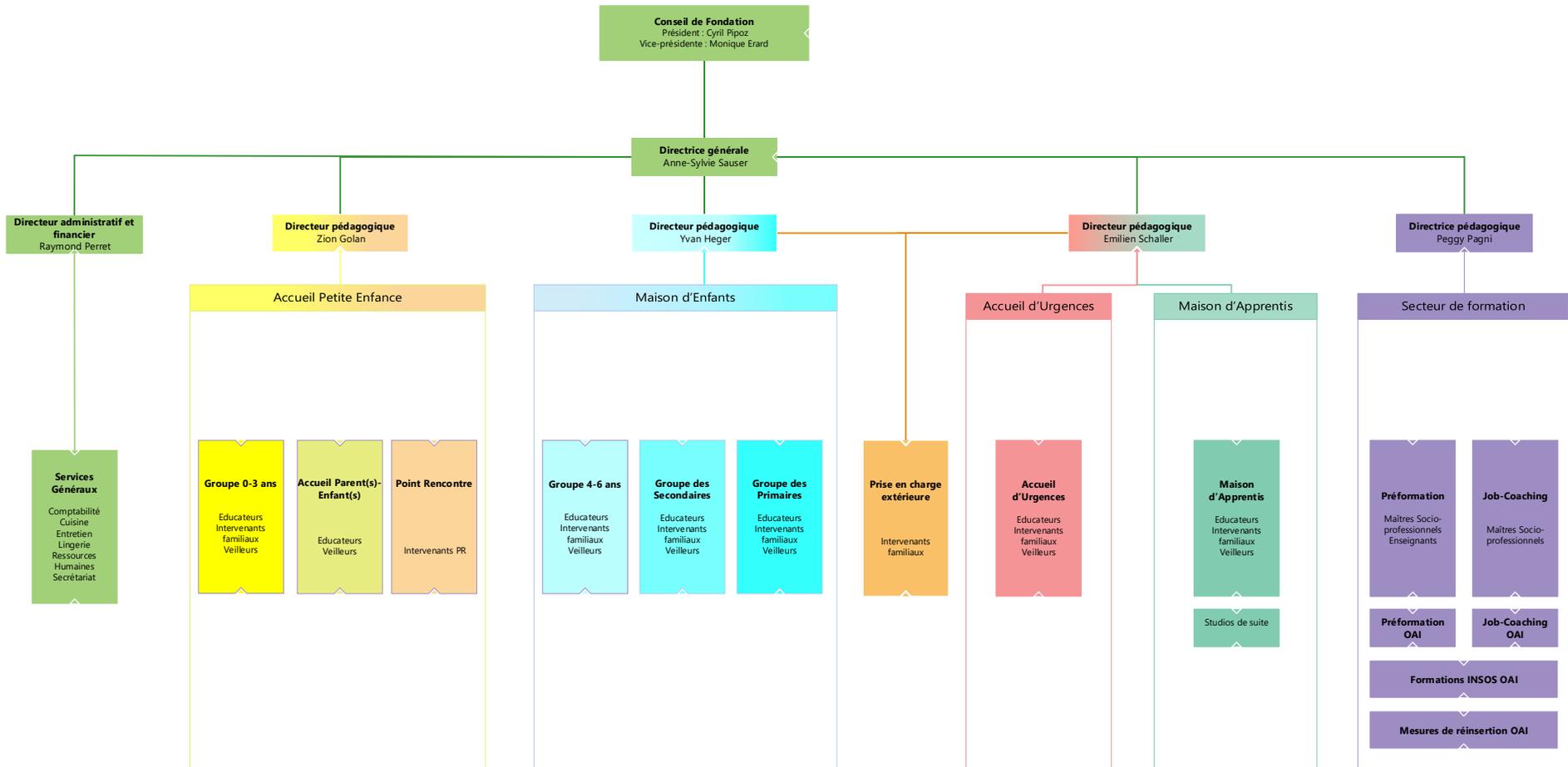
COLLEGE DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2021

Directrice générale :	Mme A.-S. Sauser
Directrice pédagogique :	Mme P. Pagni
Directeurs pédagogiques :	M. Z. Golan
	M. Y. Heger
	M. E. Schaller
Directeur administratif et financier :	M. R. Perret

COMMISSION DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2021

Présidente :	Mme I. Carriel Kuenzi
Membres :	Mme C. Rigolot
	Mme C. Corradetti
	Mme C. Sandoz
	Mme S. Claude
	Mme C. Fatton
	M. P. Julien
	M. G. Baumann
	M. R. Jaques

ORGANIGRAMME GENERAL AU 31 DECEMBRE 2021

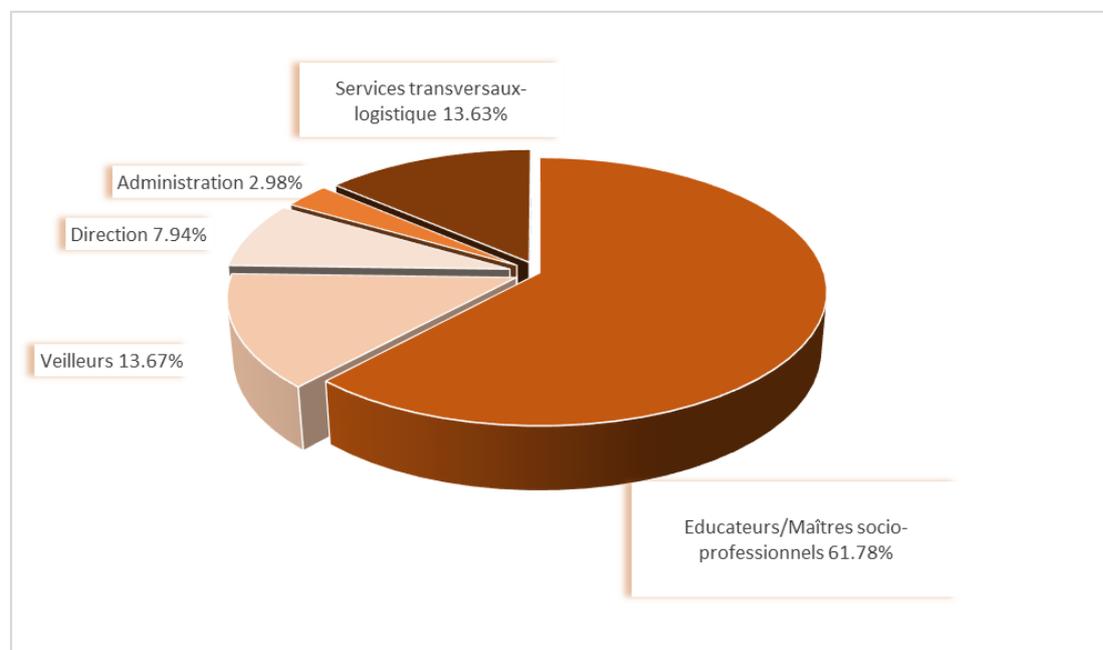


RESSOURCES HUMAINES, ETAT AU 31 DECEMBRE 2021

Effectif au 31 décembre 2021 : Equivalent Plein Temps (EPT) et personnes

	Femmes		Hommes		Ensemble du personnel	
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes
Fixes en CDI	50.4	78	22.8	32	73.2	110
Fixes en CDD	1.2	2	0	0	1.2	2
Apprentis		3		4		7
Stagiaires		4		0		4
Total	51.6	87	22.8	36	74.4	123

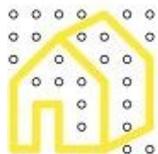
Effectif par fonction principale (% du personnel en EPT)



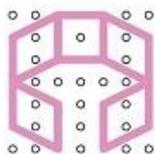
Environ les trois quarts de l'effectif du personnel y compris les veilleurs occupent une fonction relevant des métiers du social. Le personnel des services transversaux et administratif représente un total de 16.61 %. La Fondation œuvrant sur un modèle de management sans cadre intermédiaires, le collège de direction représente environ 8 % de l'effectif.

Age moyen du personnel

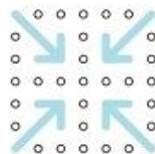
	Femmes	Hommes	Ensemble du personnel
Âge moyen	39.8	41.5	40.7
Effectif	80	32	112



accueil petite enfance
fondation sombaille jeunesse – joanne antide



accueil parent-enfant
fondation sombaille jeunesse – joanne antide



point rencontre
fondation sombaille jeunesse – joanne antide

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LE SECTEUR PETITE ENFANCE

Cette année a débuté avec de grands espoirs liés à l'arrivée du vaccin contre le COVID 19.

Accueil petite enfance :

Nous avons démarré l'année après 9 mois de restrictions dues au COVID 19. Le groupe était au complet et les collaborateurs pas assez ressourcés car leurs vacances étaient perturbées par les restrictions sanitaires. À la fin de l'année scolaire, nous avons pris congé de quatre enfants dont trois ont rejoint le groupe d'internat 4-6 ans et un le groupe des primaires. Cette diminution du nombre d'enfants présents sur le groupe n'a malheureusement pas tenu longtemps et, dès la rentrée scolaire, nous avons accueilli quatre nouveaux enfants. Les départs des anciens enfants ainsi que l'accueil des nouveaux a bien affecté la dynamique du groupe. Un des enfants accueillis souffre de grandes difficultés à entrer en contact tant avec les adultes qu'avec les enfants et sa prise en charge intensive demande passablement d'énergie et des réaménagements du quotidien du groupe.

L'apparition d'un nouveau variant du COVID 19 durant l'hiver a eu un impact considérable sur l'organisation du travail, en engendrant des absences récurrentes des collègues. Il faut souligner le fait que la grande majorité des enfants sont présents 7/7 jours et ne sortent pas de l'institution avec leurs parents. Les visites se déroulent ainsi à l'intérieur de l'institution et demandent une organisation minutieuse, tant au niveau de l'agenda que de celui du respect des normes sanitaires en vigueur.

Accueil parent-enfant :

Au secteur d'Accueil Parent(s)-Enfant(s) (APE) nous accueillions à la fin de l'année 2021 deux jeunes mamans avec leurs enfants.

Une année de chamboulements dans ce secteur. Une nouvelle collègue a rejoint ce secteur mais a démissionné au printemps et nous avons accueilli une nouvelle collègue. Une des mamans a quitté la structure en début d'été ; toutefois et malgré la mise en place d'une prise en charge ambulatoire à la sortie, nous avons dû ré-accueillir en urgence à l'internat l'enfant dès la rentrée scolaire.

Point rencontre :

Le secteur Point Rencontres (PR) était plein et fonctionnait comme à l'accoutumée.

Nous constatons une augmentation des situations d'enfants nécessitant une présence rapprochée des intervenant-e-s. Enfants placés en familles d'accueil et bénéficiant de notre prestation ou parents n'ayant jamais vu leur enfant, ce type de situations nous amènent à nous mobiliser différemment, en réinterrogeant les « habitudes ».

Zion Golan
Directeur Pédagogique

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA MAISON DES ENFANTS

Après une année 2020 marquée par l'apparition de la Covid 19, avec tout ce que cela a représenté en terme de peurs, d'angoisses, de questionnements, de contraintes et d'aménagements divers, tout le monde espérait une année 2021 plus paisible, avec un retour progressif à une situation « normale ».

Dans les faits, l'année écoulée n'aura pas été beaucoup plus sereine, hormis la période d'été où la situation sanitaire s'était un peu détendue. Dès l'automne et avec l'arrivée des différents variants, les enfants, les équipes éducatives et l'ensemble du personnel de la Maison d'enfants ont été massivement impactés par la maladie et ceci malgré des plans de prévention et des directives régulièrement mis à jour et globalement bien respectés. Heureusement sans gravité dans la majorité des cas, l'organisation de la maison a été particulièrement chahutée par les quarantaines, les isolements et les absences des différentes personnes touchées par la maladie, adultes et enfants compris.

Dans un contexte si particulier, l'ensemble du personnel de la Maison d'enfants et de la Fondation dans sa globalité a fait preuve d'une extraordinaire volonté et d'une solidarité exemplaire pour garantir, malgré tout, la qualité des prestations offertes aux bénéficiaires.

Les effectifs des trois groupes éducatifs de la Maison d'enfants ont été complets toute l'année. Comme chaque année durant les vacances d'été et en fonction de l'organisation de notre Fondation (groupes horizontaux), plusieurs enfants ont quitté leur groupe éducatif pour en rejoindre un autre. Ces « passages » ne sont évidemment jamais anodins et s'ils sont parfois vécus comme une sorte de promotion - *je passe sur le groupe des plus grands* – ils sont aussi synonymes de séparations diverses : changement d'éducatrice de référence, changement de copains, changement d'environnement, changement de chambre ou encore changement de règles et habitudes. Convaincus de l'importance de soigner ces transitions et en particulier pour les plus jeunes enfants qui sont arrivés dès leur plus jeune âge en foyer, les professionnel-le-s ont proposé la mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer un « protocole des passages » pour les prochaines années. Celui-ci est attendu durant l'année 2022. A noter que les intervenantes familiales poursuivent leur travail avec les familles même lorsqu'un enfant change de groupe. Elles sont donc en quelque sorte le « fil rouge » durant toute la démarche du placement.

Depuis le mois d'août 2021 et compte tenu du nombre d'enfants séjournant la majeure partie du temps au sein de la Fondation, notamment durant les week-ends et les périodes de vacances scolaires, il a été nécessaire de renforcer la dotation éducative des groupes Primaires et Secondaires durant ces périodes habituellement moins chargées. Avec la présence régulière de 14 ou 15 jeunes (sur les 18 places au total) en week-end, il n'était plus possible de fonctionner avec seulement deux éducatrices pour tout le week-end, veille du samedi au dimanche comprise. Cette situation nouvelle nécessitera une réflexion générale sur l'organisation et la répartition des présences éducatives car elle semble s'inscrire dans la durée.

Les équipes éducatives ont une nouvelle fois pu bénéficier de la présence de stagiaires effectuant une formation en éducation sociale au sein d'une des HES romandes (FP1 et FP2). La présence de civilistes a également permis d'offrir de plus nombreux moments privilégiés en individuel aux enfants que nous accueillons.

Je tiens encore à relever l'importance et la qualité de la collaboration avec nos partenaires extérieurs (OPE, CNPea, Ecoles, etc.). Celle-ci est évidemment essentielle pour une prise en charge adéquate des situations que nous accompagnons.

Yvan Heger
Directeur Pédagogique

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA MAISON DES APPRENTIS

Durant l'année 2021 à la Maison des Apprentis, toutes les chambres ont été occupées. L'effectif était composé de 6 chambres garçons et de 4 chez les filles. À cela s'ajoute également une jeune qui a intégré un studio de suite et que nous accompagnerons jusqu'à l'été 2022.

En fonction de l'évolution des demandes et des passages du groupe des secondaires, nous avons dû architecturalement dédoubler une chambre pour accueillir 1 jeune homme supplémentaire à l'étage « garçon ».

Le plan de protection COVID a fait partie des murs de la MAP et l'application du masque dans les lieux communs est restée d'actualité pour ses habitant-e-s. Cette mesure importante a apporté une ambiance pas toujours facile pour ces jeunes gens qui partagent le même lieu de vie et dont les contraintes restent importantes pour des adolescent-e-s en recherche de proximité.

Au mois de septembre, la poisse est à nouveau tombée sur ce groupe qui, pour la deuxième année consécutive, n'a pas pu partir en camp lors du week-end du Jeûne. La COVID s'est invitée au sein de la maison et hormis un jeune vacciné, l'ensemble des jeunes a été mis en quarantaine. Au final ce sont 4 jeunes qui auront attrapé le virus durant la période d'isolement. Aucune séquelle n'a été constatée sur cette période, nos jeunes s'en sont bien sorti-e-s psychologiquement et physiquement. Bravo à l'équipe éducative d'avoir tenu bon avec tout-e-s ces jeunes cloîtré-e-s dans leur chambre et d'avoir accepté d'adapter leur horaire pour assurer le meilleur accompagnement possible.

Concernant les accompagnements éducatifs purs, la mission première de la Maison d'Apprentis reste toujours l'autonomisation et l'accompagnement individualisé pour chaque résident-e. Le recours au studio interne comme terrain d'expérimentation de leur future vie d'adulte a été fortement sollicité durant le deuxième semestre. L'outil des studios de suite est, comme on le sait, de nature fluctuante puisqu'il répond à la demande et au besoin des jeunes qui n'ont pas d'autres alternatives familiales/personnelles que de poursuivre quelque temps avec le soutien de la fondation.

De fait, pas moins de 4 jeunes ont pu s'essayer au studio interne, ce qui signifie que la plupart d'entre eux sont en bonne voie de se détacher progressivement de la MAP et d'intégrer leur propre studio.

Au-delà de l'accompagnement vers l'autonomie, la Maison d'Apprentis continue de semer quelques petites graines « éducatives » chez nos ados pour les aider à vivre en société. Des projets personnels et de groupe leur offrent l'opportunité d'être acteurs de leur vie et de les amener à façonner leur identité dans une société en perpétuelle recherche de repères et de sens.

Merci à l'équipe éducative de la MAP, pour son implication et pour son accompagnement rigoureux auprès des jeunes qui nous sont confié-e-s.

Émilien Schaller
Directeur pédagogique

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT L'ACCUEIL D'URGENCES

Cette année 2021, l'Accueil d'Urgences a accompagné 27 mineur-e-s âgé-e-s de 3 à 17 ans. La durée moyenne du placement a dépassé les 4 mois pour une grande partie d'entre eux.

La première période de l'année fut dense avec l'arrivée pour le Nouvel An, d'une fratrie de 4 enfants originaires de Mongolie et dont la durée du séjour à l'Accueil demeura longtemps incertaine. L'équipe éducative a su redoubler de stratégies adaptatives afin de comprendre les enfants et de les occuper le temps que l'enquête sociale puisse aboutir. Contre toute attente et en lien avec la complexité de la COVID, un éducateur a pu sortir de nos frontières afin de raccompagner sur le territoire allemand la fratrie à leur domicile maternel.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, le groupe affichait complet et les demandes d'accueil urgentes des IPE (Intervenant-e-s en protection de l'enfance) ne semblaient pas s'estomper. Il est à constater une augmentation du nombre de demandes de placement pour des fratries qui jusqu'alors était plutôt rares. En octobre, le nombre d'admissions a diminué considérablement et le groupe a pu « souffler » quelque temps, en accompagnant trois enfants durant 1 mois et demi.

Sur le plan éducatif proprement dit, la fin de l'année a été plus soutenue avec beaucoup de demandes pour de futur-e-s adultes âgé-e-s de 17 ans en situation de ruptures. Ce type de suivi est complexe, car le cadre éducatif n'est souvent pas accepté par les jeunes quand bien même l'accueil inconditionnel se veut « bas seuil ». Ce n'est pas une constatation nouvelle, mais l'âge avancé au moment du placement de ces futur-e-s adultes ne favorise pas la construction de projets sur du court terme. Le passage à l'Accueil devient alors le dernier recours, l'ultime solution et génère parfois de l'illusion pour le système qui garde espoir en imaginant que nous saurons faire usage de notre baguette magique.

Impossible ne pas faire état de la COVID-19 au sein de l'entité. Les enfants accueillis ont, tout comme l'équipe éducative, respecté les mesures sanitaires et redoublé de vigilance en rapport au plan de protection institutionnel. Même s'il l'on peut constater comme une forme d'habitude chez certain-e-s enfants, les gestes barrières, et comme partout dans la fondation, le port du masque reste compliqué pour nos jeunes qui ont parfois l'impression d'être doublement à distance de « chez eux ».

Pour terminer, je te tiens à remercier l'équipe de l'Accueil qui accompagne chaque année une trentaine d'enfants, dont le contexte socio-familial est fait de déchirements et de violences sur tous les plans. L'Accueil n'est pas un lieu de vie comme les autres, mais un lieu de passage, rythmé par l'imprévu qui n'est pas toujours saisissable.

Émilien Schaller
Directeur pédagogique

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA MAISON DES JEUNES

Pour rappel, la Maison des Jeunes a pour vocation d'accueillir et accompagner des jeunes gens âgés de 15 à 25 ans qui suivent des études ou une formation professionnelle ou encore qui font leurs premiers pas dans la vie active. Avec une capacité d'accueil de 33 pensionnaires dont 23 financées par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), la maison héberge des jeunes gens domiciliés trop loin du domicile familial pour pouvoir poursuivre une formation dans la région, des jeunes ayant besoin d'avoir un espace à eux pour mener à bien leur formation ou des requérants d'asiles, mineurs, arrivés seuls en Suisse. Nos principaux mandants sont l'Office de protection de l'enfant, l'Office de l'action sociale, les parents ou parfois les jeunes eux-mêmes.

Comme pour la société en général, l'année 2021 s'est déroulée sous le sceau des mesures sanitaires et des restrictions de toutes sortes. Un plan de protection, adapté au fur et à mesure des nouvelles consignes édictées par le Canton et plus particulièrement notre service de tutelle (Service de protection de l'adulte et de la jeunesse - SPAJ), a conditionné le quotidien des résident-e-s. Un espace dédié aux personnes en isolement ou en quarantaine a été créé, au détriment de l'accueil de stagiaires des hôpitaux, précédemment accueillis dans ces locaux. L'ensemble du personnel de la maison a appris à vivre avec les contraintes relatives à la situation sanitaire, en gérant les craintes mais également les absences des collègues atteints par la maladie, en quarantaine ou encore considéré-e-s comme vulnérables. La réorganisation de la vie de la maison fut conséquente et, souvent, au fil du temps, réinterrogée dans ses divers aspects. La question du sens et de la cohérence était au cœur de ces interpellations, dans un contexte de lassitude grandissant pour tous, pensionnaires comme professionnels, tous citoyens. Les résidentes et résidents de la Maison des Jeunes ont été admirables d'adaptation, eux qui ont vu le dernier bastion potentiel d'un peu de liberté individuelle, soit leur lieu de vie, conditionné du fait de son aspect collectif.

L'équipe éducative s'est ingéniée à adapter son accompagnement, constatant parfois de sévères baisses de moral parmi les jeunes accueillis, et se préoccupant de chercher avec eux quels espaces de ressource ils pouvaient trouver pour tenir le coup et ne pas perdre complètement le fil d'une vie « normale ».

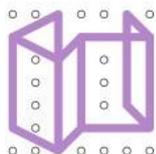
A la rentrée des vacances d'été, force a été de constater que l'effectif était en baisse. L'équilibre entre les différents profils de pensionnaires accueillis n'étant plus réalisé, certaines situations personnelles, péjorées par le contexte sanitaire et sociétal général, ont alors pris beaucoup de place dans la dynamique et la gestion de la maison.

A la fin du printemps, les éléments de négociation financière entre la Fondation et le Canton de Neuchâtel, par son Département de l'Éducation et de la Famille au sujet de l'accompagnement de la réduction du nombre de prestations ont amené à la Fondation à se positionner par une décision de fermeture du site au 31 décembre 2021. Et ce malgré les velléités du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) de reporter l'échéance initiale du 30 juin 2021 au 31 juillet 2022. L'équipe éducative, nantie de cette décision, s'est employée à activer la recherche de solutions alternatives pour l'hébergement et l'accompagnement des jeunes qui résidaient encore au sein de la maison, en collaboration avec le réseau de professionnels.

Les membres du personnel de la Maison des Jeunes ont été accompagnés vers un reclassement au sein de l'institution pour la plupart d'entre eux, un membre de l'équipe éducative restant malheureusement sans solution professionnelle à l'échéance du 31 décembre 2021.

Nos sincères remerciements et notre vive gratitude vont à l'équipe éducative et au personnel de maison pour leur professionnalisme ainsi que pour la solidarité et le soutien exprimés au quotidien afin de faire tourner la maison malgré la perte de saveur vécue et dans un contexte persistant d'insécurité quant à l'avenir de ce site dont il était connu qu'il était voué à cesser ses activités selon la Feuille de route cantonale.

Anne Sylvie Sauser
Directrice Pédagogique



secteur de formation

fondation somboille jeunesse – jeonne antide

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LE SECTEUR DE FORMATION

Cahin caha, l'année 2021 a repris des allures plus normales même si toujours soumise aux aléas de la pandémie qui continue de nous mettre à l'épreuve.

Cette année a aussi été synonyme de changements au sein de la Préformation. Dès la rentrée scolaire, les jeunes que nous accueillons se sont vus proposer un atelier supplémentaire. L'Atelier jardin-brocante s'est en effet métamorphosé pour devenir l'atelier « De la graine à l'assiette » et a acquis le statut et le fonctionnement des autres ateliers de la Préformation. Cette nouvelle offre a pour buts de permettre aux bénéficiaires de pouvoir expérimenter le travail de la terre et celui de la cuisine de conservation pendant l'hiver, mais il permet aussi l'évaluation et l'acquisition de compétences physiques en lien avec les métiers de ces domaines d'activité.

Nous observons que la pandémie a un impact important sur les jeunes que nous sommes amenés à suivre, lesquels rencontrent actuellement certaines difficultés à se projeter dans une vie professionnelle. Les stages dans le domaine des soins mais aussi dans le domaine de l'intendance sont soumis à des règles strictes en lien avec les protocoles de protection sanitaire mis en place par la Confédération, élément qui, pour certain-e-s, est un frein à l'insertion.

Malgré tout, le secteur de formation a pu reprendre quasiment intégralement ses activités régulières, ce qui a permis à la plupart des jeunes que nous accompagnons de s'inscrire à nouveau dans des projets concrets en lien avec leur avenir professionnel.

L'année 2021 a aussi été synonyme de conceptualisation d'un projet en lien avec la septième révision de l'assurance invalidité. Cette dernière révision de l'assurance invalidité prévoit la mise en place de mesures de réinsertion pour les jeunes dès 16 ans, public-cible de notre secteur de formation.

C'est pour répondre à cette nouvelle demande de notre partenaire qu'un groupe de travail a été créé afin d'élaborer un projet destiné plus particulièrement aux jeunes en « Mesure de réinsertion jeunes ».

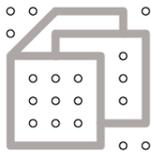
Le projet qui a été retenu et soutenu par le Conseil de Fondation est la création d'une bibliothèque d'objets ouverte au public, dans nos locaux de la rue Jardinière 121.

Le concept vise à permettre à des jeunes de reprendre un rythme de travail dans un cadre bienveillant et calme, tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences pratiques et cognitives dans un lieu en lien avec l'économie circulaire.

Ce nouvel espace nous a permis de créer un nouveau poste au sein du secteur de formation et d'y engager un éducateur spécialisé de la Maison de jeunes.

Ce projet se concrétisera et prendra forme petit à petit dès janvier 2022 avec l'arrivée de deux jeunes bénéficiaires de MR.

Peggy Pagni
Directrice pédagogique



fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE LA FONDATION

Depuis de nombreuses années, notre fondation, sensible à la cause environnementale, a œuvré afin de rendre nos actions et bâtiments plus respectueux de l'environnement. Au fil des années, nous avons progressivement remplacé toutes les fenêtres de nos maisons et équipé nos radiateurs de vannes thermostatiques. Les effets ont été bénéfiques puisque ces mesures ont permis d'économiser jusqu'à 20% d'énergie.

Fin 2013, nous avons remplacé le dispositif de chauffage vieillissant et utilisant des énergies fossiles concernant les bâtiments de la Maison d'Enfants et du Secteur de formation par l'installation d'une centrale de chauffage à distance fonctionnant avec des copeaux de bois déchiquetés provenant de la région.

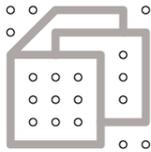
Au catalogue des mesures spectaculaires, nous pouvons aussi signaler l'installation de centrales photovoltaïques d'une surface globale d'environ 550 m² permettant l'autonomie électrique totale des bâtiments Sombaille 6, Sombaille 7, Sombaille 8 et Jonquilles 1 abritant respectivement la Maison d'Enfants, les appartements mis en location, le Secteur de formation et l'Accueil d'Urgences.

Ce fut l'occasion, dans le tournus usuel des véhicules de la Fondation, d'acquérir deux voitures entièrement électriques dédiées au transport des enfants et autres trajets, en ville ou à proximité de la Chaux-de-Fonds, autonomie oblige.

Les efforts à consentir restent nombreux et nous demeurons attentifs, lors de travaux immobiliers, à toujours intégrer l'aspect environnemental dans nos réflexions préalables.

Au niveau de l'alimentation, nous nous fournissons dans la mesure du possible auprès de producteurs régionaux avec un accent mis sur les produits de saison. Nous continuons nos efforts afin de modifier les mentalités car, instaurer un jour de semaine sans viande n'est par exemple pas toujours compris par certain-e-s de nos résident-e-s. Un accompagnement est nécessaire mais nous sommes persuadés que, sans devenir « jusqu'au-boutistes », nous pouvons faire mieux et infléchir certaines habitudes, dans la durée.

Raymond Perret
Directeur administratif et financier



fondation sombaille jeunesse
jeanne antide

RAPPORT FINANCIER 2021

Après plusieurs contrats de prestations établis pour des durées de 2 ans, la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide, ci-après la Fondation, a conclu un nouveau contrat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel, ci-après l'Etat, portant sur une durée de 4 ans, soit 2019-2022 et incorporant déjà les effets de la feuille de route décrite ci-dessous.

Le contrat de prestations permet une gestion des affaires de la Fondation souple, responsable et efficace. En contrepartie, la Fondation doit assumer les risques, notamment financiers, qu'une telle gestion implique, comme par exemple les coûts des absences maladies non couvertes par les assurances et les fluctuations des intérêts bancaires.

Le 15 janvier 2018, le SPAJ a présenté aux institutions concernées une feuille de route en matière de protection de la jeunesse. L'Etat a en effet décidé de redimensionner les prestations résidentielles au profit du développement de prestations alternatives, principalement ambulatoires. En conséquence de quoi, l'Etat a décidé, entre autres mesures, de ne plus financer 25 places pour les jeunes gens de 16-18 ans et de réduire les places pour l'accueil des enfants âgés de 0-6 ans de 21 à 8 places. Ces deux mesures touchent de plein fouet la Fondation qui doit trouver des solutions pour répondre à ces nouvelles données, respectivement aux échéances initialement prévues des 1^{er} juillet 2021 et 31 juillet 2022.

Cet ambitieux plan ne se déroule pas comme prévu car les besoins de placements extra-familiaux demeurent entiers et les solutions ambulatoires ne peuvent, pour l'heure, y répondre dans la mesure souhaitée.

Au vu de cette réalité, il a été nécessaire de procéder à l'établissement d'un avenant au contrat de prestations permettant de reporter les mesures entreprises. La réduction du nombre de places pour les jeunes gens a été réduite de 25 à 23 et concernent uniquement la Maison des Jeunes dont la cessation des activités a été fixée, après négociations entre l'Etat et la Fondation, au 31 décembre 2021. La diminution des places pour les enfants âgés de 0-6 ans a été prévue par étapes avec une première diminution de 21 à 16 places à la date du 31 juillet 2022. 8 places seront encore supprimées au cours des années 2023 à 2025.

Au terme de l'année 2021 et malgré les reports susmentionnés, la Fondation demeure inquiète car, à 7 mois de la prochaine échéance fixée, les groupes de vie demeurent toujours occupés dans une large mesure.

Ces incertitudes ne vont pas sans poser d'importantes questions de gestion au niveau des ressources humaines. Sans avenir précis, il est difficile pour un certain nombre des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation, notamment les collègues des prestations touchées par la feuille de route, de se positionner et de se projeter vers l'avenir. La direction attend avec impatience d'être en possession d'éléments concrets permettant d'apporter réponses aux nombreuses questions qui lui sont adressées.

Au niveau des ressources humaines, la cessation des activités de la Maison des Jeunes a nécessité de trouver des solutions pour les 9 collaborateurs concernés. Pour 8 d'entre eux, une possibilité leur a été offerte à l'interne et malheureusement, nous avons été contraints de mettre un terme à nos rapports de travail avec une éducatrice.

2021, année COVID bis ! Il apparaît impossible de taire ce sujet tant il a bouleversé nos quotidiens et habitudes de vie. Il en va de même pour le déroulement de cette année particulière au sein de la Fondation. Les aspects sociaux étant largement décrits dans les chapitres éducatifs du rapport annuel d'activités, ils ne sont pas repris dans le présent rapport qui se focalise essentiellement sur les aspects de gestion et financiers.

Durant cette année particulière, nous avons enregistré un grand nombre d'absences COVID pour diverses raisons : 3 jours lors de tests et dans l'attente de résultat ou mise en quarantaine pour cas contact, pour des collaborateurs atteints par le virus ou encore considérés comme vulnérables. Ces absences ont nécessité une grande souplesse de la part de tous les employé-e-s ainsi que de la direction mais l'engagement de remplaçant-e-s n'a pu être évité. Ces éléments ont leurs coûts et le bouclage des comptes 2021 affiche un dépassement de la rubrique charges de personnel de plus de CHF 146'000.00, représentant environ 1,6% du budget concerné.

Le projet OASIS junior suit son cours. Ce projet pédagogique, mené en collaboration avec l'Ecole obligatoire de la Chaux-de-Fonds permet d'accueillir des élèves présentant des troubles socio-comportementaux dans une structure dont l'action vise à éviter l'exclusion scolaire en mettant en place un accompagnement préventif. L'idée du projet est d'offrir, pour une période limitée dans le temps, un cadre institutionnel sécurisant et pluridisciplinaire alliant pédagogie et éducation avec un accent marqué sur le travail avec les parents et en réseau. La Fondation détient un savoir-faire dans son approche pédagogique du lien développemental et s'associe au projet pilote en déléguant pour ce projet une éducatrice engagée au taux de 55%. Les charges salariales sont supportées par la Fondation, délimitées au niveau du bouclage des comptes 2021. Des fonds sont recherchés pour le financement de ce poste auprès d'organismes tiers.

Nous nous réjouissons particulièrement de la situation financière de notre caisse de pensions qui se trouve subitement dans une forme éclatante. Après de douloureux efforts de recapitalisation entrepris en 2014 et 2019, les performances réalisées sur les marchés financiers ainsi que le passage au régime de la primauté des cotisations ont influencé positivement la situation puisque le taux de couverture, selon l'article 72 a LPP se monte désormais à plus de 80% et que des réserves exceptionnelles ont pu être constituées

Nous conservons toutefois la provision constituée au bilan, provenant du solde résultant de la liquidation de l'ex-caisse de pensions du personnel communal, à laquelle la Fondation, service communal de la Ville de la Chaux-de-Fonds jusqu'en 2008, était affiliée.

Raymond Perret
Directeur administratif et financier

JOURNÉES DE PRÉSENCES

La notion de journées de présences est un élément prépondérant du contrat de prestations. Dans le contrat conclu pour la période 2019-2022, la base du nombre de journées est déterminée selon l'offre décrite dans le concept de la Fondation avec un taux d'occupation théorique à 100%.

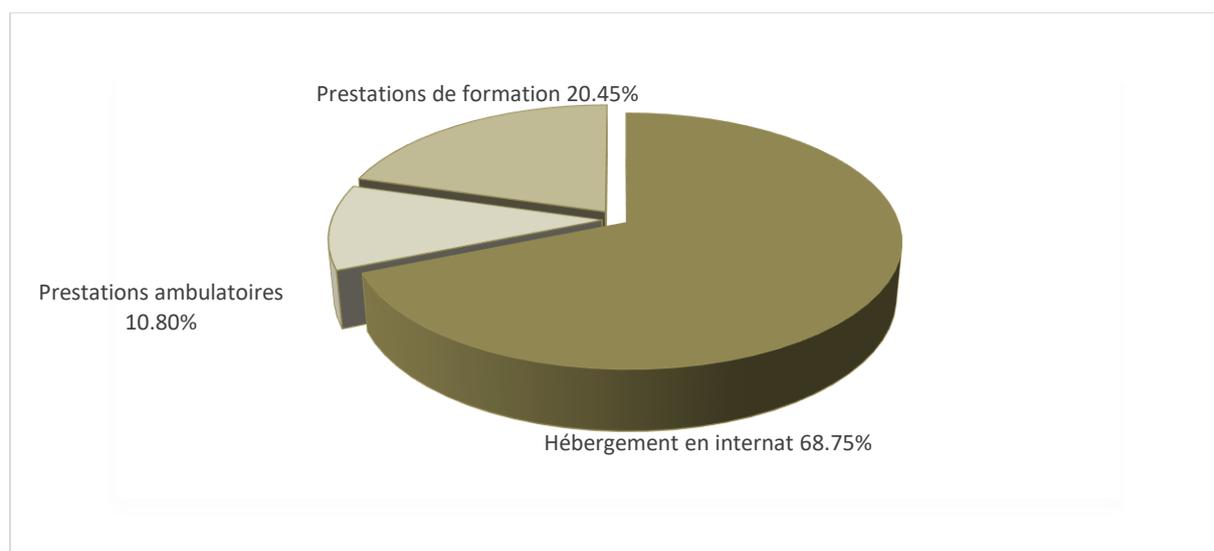
Durant l'année 2021, nous avons accueilli :

Prestations		Journées civiles ou scolaires, interventions réalisées 2021
25 situations d'enfants en hébergement éducatif de 0 à 6 ans (petite enfance)	représentant un total de journées civiles de	7470
24 situations d'enfants en hébergement éducatif de 6 à 16 ans (Maison d'Enfants)	représentant un total de journées civiles de	6325
12 situations de jeunes gens en hébergement éducatif de 16 à 18 ans (Maison d'Apprentis)	représentant un total de journées civiles de	3467
29 situations d'enfants et jeunes gens en accueillis en urgence (Accueil d'urgence)	représentant un total de journées civiles de	2595
4 situations de jeunes gens en accompagnement éducatif souple (Maison des Jeunes)	représentant un total de journées civiles de	687
3 situations de jeunes gens requérant d'asile mineurs ou jeunes adultes (Maison des Jeunes)	représentant un total de journées civiles de	644
1 situations de jeunes adultes accueillis dans notre concept hôtelier+ (Maison des Jeunes)	représentant un total de journées civiles de	212
1 situations de jeunes gens en hébergement décentralisé (Studios de suite)	représentant un total de journées civiles de	334
13 situations d'enfants ou jeunes gens en prise en charge extérieure (PCE-B)	représentant un total de journées civiles de	2616
18 situations de jeunes gens en Préformation (Secteur de formation)	représentant un total de journées scolaires de	1900
13 situations de jeunes gens en accompagnement professionnelle (Job-coaching-Secteur de formation)	représentant un total de journées scolaires de	1200
3 situations de mamans avec leurs enfants en accueil Parent-Enfant	représentant un total de journées civiles de	1117
54 situations familiales nécessitant les prestations Point Rencontre et Echanges	représentant un total d'interventions de	1305
Total des prestations reconnues par le contrat de prestations		29872
21 situations de jeunes adultes accueillis auprès de notre concept hôtelier (Maison des Jeunes) (hors contrat de prestations)	représentant un total de journées civiles de	2114
17 situations de jeunes gens bénéficiant de prestations OAI (Secteur de formation) (hors contrat de prestations)	représentant un total de journées civiles de	4325
Total des prestations autres		6439
Total général des prestations fournies 2021		36311

Les prestations non reconnues dans le cadre du contrat de prestations correspondent à :

- l'offre hôtelière de la Maison des Jeunes qui doit être autofinancée.
- les prestations reconnues et couvertes par l'Office de l'Assurance-Invalidité (OAI), validées par une convention tarifaire pour la réalisation de prestations relevant de l'assurance-invalidité.

Type de prestations (% selon les journées civiles)



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide		
	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF		
Caisses et avoirs bancaires	704'051.44	654'719.98
c/c Ville de la Chaux-de-Fonds	49'049.83	47'068.58
Débiteurs	79'958.25	141'434.00
Autres débiteurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	17'809.25	52'825.00
Solde du contrat de prestations - à recevoir Etat Neuchâtel	0.00	8'180.08
Actif circulant	850'868.77	904'227.64
Informatique	0.00	3'214.00
Mobilier	253'241.06	276'647.27
Véhicules	13'755.80	20'633.80
Immeubles	5'609'042.66	5'702'822.46
Immeubles et matériel	5'876'039.52	6'003'317.53
Dépôts de garantie	4'746.50	10'623.50
Immobilisations financières	4'746.50	10'623.50
Actif immobilisé	5'880'786.02	6'013'941.03
TOTAL DE L'ACTIF	6'731'654.79	6'918'168.67
PASSIF		
Créanciers	146'169.77	173'819.70
c/c Ville de la Chaux-de-Fonds	0.00	0.00
Autres dettes	849.50	13'599.55
Solde Argent de poche pensionnaires	56'496.15	28'565.75
Solde du contrat de prestations - à restituer Etat Neuchâtel	2'224.00	0.00
Passifs transitoires	97'804.02	185'667.20
Dettes financières à court terme	1'289'225.00	150'000.00
Factures hors-canton années antérieures à restituer	0.00	12'646.43
Capitaux étrangers à court terme	1'592'768.44	564'298.63
Dettes hypothécaires	1'811'800.00	3'067'425.00
Autres emprunts	68'000.00	72'000.00
Provision futurs efforts recapitalisation Caisse de pension	134'197.15	134'197.15
Provision formation continue PLD	40'000.00	40'000.00
Provision risques maladie et autres effets salariaux	100'000.00	100'000.00
Provision investissements immobiliers	80'000.00	80'000.00
Capitaux étrangers à long terme	2'233'997.15	3'493'622.15
Fonds de fluctuation de recettes OAI	385'780.54	346'407.93
Réserves non affectées	-85'928.45	-9'378.59
Fonds de fluctuation contrat de prestations Etat Neuchâtel	248'046.52	172'182.96
Dons Jeanne-Antide et dons Sombaille 2016-2019	344'626.66	338'671.66
Capital Jeanne-Antide	300'000.00	300'000.00
Capital Sombaille et Palabrier	1'712'363.93	1'712'363.93
Capitaux propres	2'904'889.20	2'860'247.89
TOTAL DU PASSIF	6'731'654.79	6'918'168.67

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide			
	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
31 Salaires personnel éducatif	5'248'564.70	5'105'356.45	5'350'006.40
33 Salaires direction et administration	985'586.25	970'933.15	959'816.45
34 Salaires économat et service de maison	791'510.90	714'178.40	851'721.70
35 Salaires service technique	46'702.25	59'691.65	99'048.20
37 Charges sociales	1'795'017.50	1'798'700.00	1'806'177.25
38 Autres charges de personnel	68'353.41	93'420.00	31'058.58
39 Honoraires pour prestations de tiers	112'407.35	159'500.00	89'589.00
3 Charges de personnel	9'048'142.36	8'901'779.65	9'187'417.58
40 Matériel médical d'exploitation	19'827.25	17'200.00	20'343.40
41 Produits alimentaires et boissons	433'110.20	448'000.00	434'760.20
42 Ménage	43'645.50	48'300.00	52'824.54
43 Entretien et répartition des immobilisations	405'511.84	418'575.00	411'066.22
44 Charges d'investissement	212'521.30	289'260.26	240'869.13
45 Energie et eau	150'466.45	158'500.00	151'631.15
46 Ecole, formation et loisirs	47'355.73	60'750.00	48'109.24
47 Bureau et administration	155'042.12	163'020.00	144'822.87
49 Autres charges d'exploitation	56'480.55	63'400.00	58'370.85
4 Autres charges d'exploitation	1'523'960.94	1'667'005.26	1'562'797.60
62 Revenus découlant d'autres prestations	-727'456.28	-678'400.00	-623'766.80
63 Revenus provenant de prestations de service	-35'222.03	-29'500.00	-27'664.80
65 Revenu provenant d'autres prestations de service	-69'872.58	-93'792.40	-70'326.88
66 Revenus des loyers et intérêts du capital	-46'171.28	-42'981.00	-46'328.28
67 Revenus d'exploitations annexes	-100'717.00	-95'000.00	-89'209.66
68 Revenus provenant de prestations au personnel	-167'094.04	-145'190.00	-172'304.20
69 Contributions à l'exploitation et dons	-2'091.30	-8'000.00	-3'756.30
6 Produits d'exploitation	-1'148'624.51	-1'092'863.40	-1'033'356.92
Résultat d'exploitation	9'423'478.79	9'475'921.51	9'716'858.26
Engagement de l'Etat - Contrat de prestations	9'477'864.00	9'477'864.00	9'648'645.00
RESULTAT	-54'385.21	-1'942.49	68'213.26

La contre-prestation financière du contrat de prestations reconnue et validée par l'Etat pour 2021 se montait à **CHF 9'477'864.00**

Pour l'exercice 2021, le résultat d'exploitation présente un excédent de charges de **CHF 9'423'478.79** faisant apparaître un solde bénéficiaire consolidé de **CHF 54'385.21**. Ce montant est scindé en quatre secteurs distincts, à savoir un bénéfice de CHF 75'863.56 pour les activités liées au contrat de prestations, un bénéfice de CHF 55'071.51 pour le secteur OAI, un déficit de CHF 75'378.22 pour le projet OASIS junior et finalement et un déficit de CHF 1'171.64 concernant les activités autofinancées par la Fondation.

	Financement Etat Comptes 2021	Financement OAI Comptes 2021	Secteur hôtelier Maison des Jeunes Comptes 2021	Projet OASIS Junior Comptes 2021
Charges de personnel	8'272'792.14	648'650.02	51'516.98	75'183.22
Autres charges d'exploitation	1'393'151.53	106'808.98	23'805.43	195.00
Recettes d'exploitation	-263'943.23	-810'530.51	-74'150.77	-0.00
Résultat brut	9'402'000.44	-55'071.51	+1'171.64	+75'378.22
Engagement de l'Etat-contrat de prestations	9'477'864.00			
Résultat net	-75'863.56	-55'071.51	+1'171.64	+75'378.22

DONS

- Don Pharmacie Pillonel
- Don Association Mimosa du bonheur
- Dons SHG SA, sertissage haut de gamme, La Chaux-de-Fonds
- Don Association trophée du Mont-Soleil
- Don Longines SA
- Don famille Beuret, La Chaux-de-Fonds
- Don Portescap

...ainsi que les nombreuses personnes qui nous apportent, tout au long de l'année des dons en nature et offrent diverses activités à nos bénéficiaires.

MERCI pour votre générosité et votre soutien !



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide, La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON LES BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

2

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 2 mai 2022
SCH/sco

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

 Signature électronique authentifiée



Virginie Perrinjaquet
expert-réviseur agréée

 Signature électronique authentifiée



Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève

 EXPERT
SUISSE
Centraal Bureau
 SWISO.ch